

Compte-rendu de l'Assemblée générale de la Courgette solidaire le 15 mars 2014

Adhérents représentés : 117 (dont présents : 41) pour 230 adhérents. Le quorum de 25% est donc largement atteint.

Début de l'assemblée générale : 18h 15

Introduction

Annie, en sa qualité de présidente, remercie les équipes de Lilas en Scène pour le prêt de la salle et la ville des Lilas qui met à disposition de l'AMAP un local. L'ordre du jour de l'AG est ensuite présenté. Une forte hausse de la concurrence du marché extérieur bio est notée, ce qui entraîne en une baisse des adhésions à nos AMAP. L'impact de la « Ruche qui dit oui » est notamment souligné. Il faut toutefois souligner les divergences entre le principe de l'AMAP dont l'enjeu de solidarité est central et celui de la Ruche qui a un fonctionnement différent (les produits ne sont pas toujours locaux ou équitables). Annie signale enfin qu'une nouvelle charte des AMAP vient d'être signée.

Présentation du rapport moral :

- la *Tartine solidaire* est la dernière AMAP créée. 23 personnes ont adhéré, les distributions ont lieu tous les samedis, l'AMAP fonctionne bien.
- **Un des boulangers de la Conquête du pain** présente sa boulangerie. Il s'agit d'une boulangerie bio autogérée, à Montreuil ouverte en 2010, qui comprend à ce jour 8 salariés et 2 apprentis. Une SCOP, société coopérative ouvrière de production, où « on est tous patrons ». Au-delà de la boutique de Montreuil, la Conquête du pain travaille avec des AMAP et des bio coop. Dans le cadre de sa démarche politique, un tarif de crise est proposé en boutique, la « baguette en attente » (on paye 2 baguettes et on laisse la 2^e à disposition) est également pratiquée. La conquête du pain propose une nouvelle recette chaque semaine. Pas de viennoiseries bio car pour l'instant, le coût de revient des pâtisseries en bio serait trop cher pour conserver des prix raisonnables en boutique.
- **Le Verger** : les choses se passent bien, le collectif envisage de laisser davantage d'autonomie au niveau des distributions. Au verger sont actuellement distribués 35 paniers (beaucoup de demi-paniers), ce qui constitue, d'après l'arboriculteur, le deuxième groupe le plus important parmi les AMAP avec lesquelles il travaille. Ce nombre relativement important est un avantage car il rentabilise le transport. L'arboriculteur a souligné la disponibilité du collectif. La diminution des effectifs lors des distributions est envisagée. Au niveau de la production, il s'agissait d'une année moyenne, correcte en ce qui concerne les pommes mais avec un fort déficit au niveau des poires, en raison de la présence de nombreux parasites. 30 % de la production a été jetée. L'arboriculteur a par ailleurs apprécié l'esprit solidaire de la courgette qui a contribué cette année au financement d'une haie favorisant la biodiversité grâce à l'organisation d'un **repas solidaire** avec les adhérents de l'AMAP. Merci à Lilas en Scène qui a prêté sa salle. Le repas, préparé bénévolement par les membres du collectif, a dégagé 655 €, qui ont été remis à Bernard pour la haie. Les AMAPiens des Lilas se sont rendus au verger en novembre pour nettoyer le verger et en janvier pour planter les haies. L'arboriculteur a enfin évoqué la nécessité de trouver la bonne formule pour permettre le travail bénévole en toute régularité. Il a dit pouvoir prendre encore quelques corbeilles, notamment parce qu'il souhaiterait l'année prochaine arrêter les marchés et ne fonctionner qu'avec des AMAP. Il n'est pas intéressé pour changer le jour de la distribution.

- **La cocotte** : L'amap fonctionne au rythme de 20 distributions par an avec un mois et demi d'interruption annuelle. (20 distributions d'œufs et 10 de volailles). L'amap augmente petit à petit et fonctionne bien. Des demandes d'adhésion ont été faites en cours d'année mais pour l'instant l'amap est complète. L'ajout de paniers est surtout compliqué d'un point de vue logistique car plusieurs amap se partagent déjà le local au moment de la distribution. Projets du producteur : l'acquisition de son propre abattoir.
- Autre information : JB Brunet a racheté avec deux autres producteurs, une des machines de Roy pour faire des pâtes ce qui permettra de relancer l'amap coquillette.

Interventions des amapiens :

- Plus de pintades sont demandées.
 - Proposition d'avoir six œufs supplémentaires lors des distributions pour prévenir les éventuelles casses.
- **Le poivron** : Après avoir atteint le nombre de 54 paniers (62 adhésions à la courgette) fin 2013, le poivron a perdu un certain nombre d'adhérents et se trouve aujourd'hui à 36 paniers (46 adhésions courgette), ce qui est en dessous du nombre de paniers souhaité par l'agriculteur (accord de base sur 40 paniers). Le poivron fonctionne bien, les paniers sont diversifiés et évoluent régulièrement. Il peut encore accueillir des adhérents. Par ailleurs la ferme de Jean-Louis Allemeersch sera ouverte un week end en avril, la date exacte sera communiquée sur le site et par mail.

Interventions des amapiens :

- Un problème de formulation de l'adhésion au poivron est soulevé, elle pourrait laisser entendre la possibilité de rejoindre le poivron à tout moment de l'année, en particulier au printemps quand les légumes sont plus diversifiés. (ndrl : le tableau mis en cause a été retiré du formulaire)
 - Interrogations sur l'amélioration de la communication du poivron pour augmenter les adhésions. Une annonce avait été publiée dans info lilas. Il est proposé de profiter d'un événement organisé aux Lilas pour recommuniquer sur l'amap.
 - Demandes sur la possibilité de connaître en avance le contenu du panier chaque semaine : l'agriculteur ne le souhaite pas.
 - Modifier la périodicité des contrats (passer de l'année civile à l'année scolaire) pour bénéficier davantage du forum des associations en septembre pour augmenter les adhésions (Jean-Louis a demandé expressément que l'abonnement soit calé sur l'année civile, en harmonisation avec les autres amaps)
- **L'abeille** : Rémi Gamet possède environ 200 ruches en Seine-et-Marne. Il ne travaille qu'avec des amap. Au-delà du miel, il fait également du pain d'épice, des bonbons, du pollen, de la propolys etc. Cette année l'apiculteur a dû déplorer la perte de nombreuses abeilles. L'abeille solidaire entame sa 5^{ème} saison.

Intervention des amapiens :

- Penser à bien enlever les étiquettes des pots ramenés au local
- **La biquette** : La saison (d'avril à novembre) va reprendre, il n'y a pas de difficulté particulière. L'an dernier, 34 contrats avaient été signés cette année (contre 46 l'année précédente). Peu de reventes sont effectuées en fin de distribution.

Interventions des amapiens :

- Demande pour passer d'une à deux distributions par mois : il n'est pas sûr que ce soit possible en raison des enjeux de transport (en même temps que les œufs) et de capacité de production.
- **Le ciné-club** : L'activité du ciné-club a été suspendue cette année, Thierry ayant pris une année sabbatique et la période électorale ayant ensuite rendu impossible la tenue de débats. Le ciné-club reprendra probablement en septembre avec un film et un débat sur les déchets.
- **La courgette bavarde** : Il manque une personne pour gérer la newsletter
- **La tomate** : Les inscriptions ayant été laborieuses cette année ont été prolongées au cours de l'année. La tomate termine sa saison avec 69 paniers et commence bientôt une nouvelle saison. En raison du climat clément, la production a été plutôt bonne. Un salarié a été recruté, environ 40 légumes différents sont cultivés. Une visite à la ferme est proposée le 13 septembre.

Interventions des amapiens :

- Certains trouvent les paniers trop peu fournis (idem pour le poivron), même si la qualité et la diversité sont soulignées.
 - La valorisation des paniers est proposée, mais elle est compliquée et ne correspond pas forcément au principe de l'amap
 - La possibilité d'acheter lors de la distribution des surplus est évoquée : la charte des amap ne permet pas la vente de produits autres que les paniers lors de la distribution
- **Commandes ponctuelles :**

Viande des Cévennes : une souscription pour des colis de veau Galloway qui seront livrés en fin d'année. Une livraison d'agneau et de porc est prévue le 17 mai.

Solalter, produits équitables d'Equateur, environ une fois par an.

Une commande de **café zapatiste** est également envisagée.

Point sur Alisol (Pierre Stoeber) :

Le conseil régional d'Ile de France vient de voter un dispositif à l'initiative du groupe EELV dont l'objectif est d'aider les organismes associatifs qui participent à une alimentation solidaire. La courgette solidaire serait éligible à cette subvention qui pourrait permettre de financer davantage de paniers solidaires (ce d'autant plus qu'il faut prévoir une baisse des reventes de paniers).

Paniers solidaires :

7,5 paniers solidaires financés par nos cotisations. Il est proposé de prendre plutôt des binômes sur les paniers solidaires pour pouvoir aider plus de personnes.

Présentation du bilan financier :

Recettes : 2285 euros d'adhésions + 1438,70 euros de reventes de paniers = **3723.70 euros**

Dépenses : 2920 euros de paniers solidaires + 400 euros d'adhésion à Amap IDF + 500 euros de parts dans terres fertiles + 420 euros pour la newsletter + 272 euros de frais divers = **4512 euros**

Soit un déficit de 788 euros. Ce déficit est financé sur le capital de l'association de 3500 euros. Depuis deux ans l'association entame cet avoir disponible.

Vote du rapport moral : Unanimité

Vote du rapport financier : Unanimité

Perspectives de la courgette solidaire :

En 2014, la cotisation à Amap IDF sera augmentée (500 euros) car cette fédération effectue un gros travail et notre cotisation actuelle est inférieure à ce que nous avons l'habitude de payer.

Poursuite des dons aux restos du cœur et au secours populaire (la tomate a donné 42 paniers en 5 mois)

Le maire a annoncé lors d'une réunion la création d'un nouveau local pour les associations, la courgette solidaire ferait partie des bénéficiaires.

Une demande de salle informatique a été effectuée auprès de la mairie pour organiser une formation sur l'usage du site internet (à l'attention du collectif)

Le collectif souhaite développer les « adjoints » sur les postes pour la gestion de l'association (président, trésorier, secrétaire)

Proposition d'organiser des ateliers ponctuels de réflexion sur le mouvement amapien et les perspectives de l'Amap, pour tous les adhérents intéressés à l'occasion de repas conviviaux ou solidaires.

Election du nouveau collectif :

7 nouveaux membres intègrent le collectif, celui-ci est **élu à l'unanimité**.

BAUBY Lysiane, BERTOMEU Thierry, BLANCHARD Ludovic, BOURDON-MOUGEOT Annie, BOURGOINT Julie, BRENON Julie, BRULE Elodie, COULANGES Adeline, DIEBOLD M-Noëlle, GRIMA Gilles, HACINE-GHERBI Fabia, HANGARD Vincent, HOSSAIN Myriam, LE CORRE Marie, MAYEUR Céline, MOREAU Lucile, NATAF Muriel, ROUSSEAU Pierre, STEHR Richard

Et les 7 nouveaux :

ALLICA Begoña, BERGER Linda, JOBARD Neil, MELOU Morgane, MENDES Jean, TELES Nadia, PRUDHOMME Geneviève

Assemblée extraordinaire pour la mise à jour des statuts :

Rectification de la coquille (la « courgette solitaire ») et demande de changement d'adresse pour le siège. Il est proposé de n'indiquer que la commune pour permettre plus de souplesse (article 4). Ajout du poste de président qui n'y figurait pas (article 8).

Il est proposé par ailleurs d'évoquer le travail bénévole auprès des agriculteurs dans les statuts : cette proposition sera examinée ultérieurement..

Vote à l'unanimité des propositions de modification.

Fin de l'assemblée générale : 21h